

L'implication des parties prenantes dans la co-construction de la doctrine post-accidentelle

Isabelle MEHL-AUGET

ASN/DIS

Définitions

Concertation/Consultation

Des débats publics, des colloques et autres réunions permettant l'échange de points de vue ou de critiques sur une démarche en cours

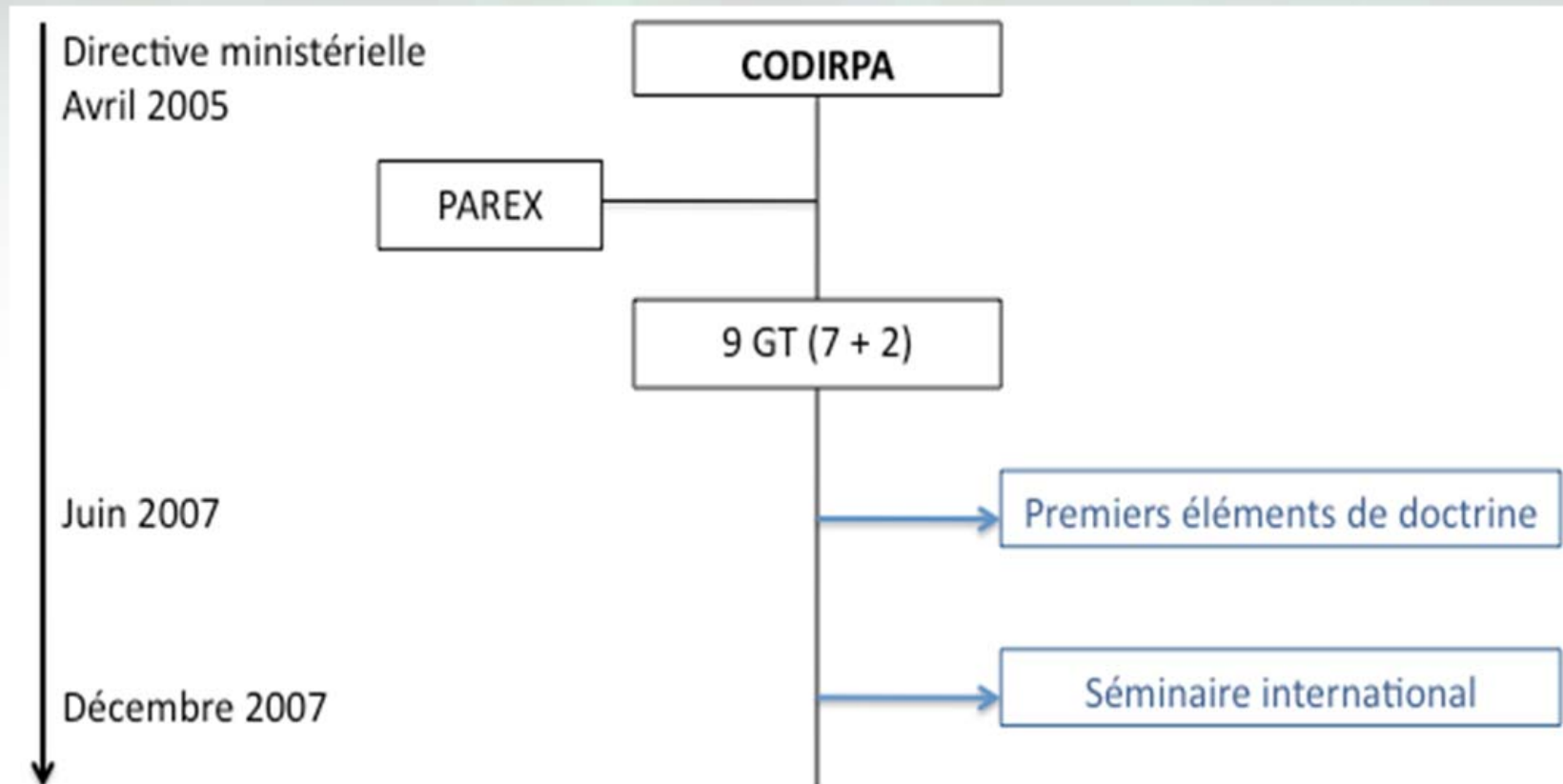
Co-construction

Participation de l'ensemble des acteurs à la démarche pour la construction d'une doctrine

La construction du guide de sortie de la phase d'urgence

L'implication des parties prenantes

Phase 1 des travaux du CODIRPA



La construction du guide de sortie de la phase d'urgence

L'implication des parties prenantes

Le CODIRPA : une démarche d'implication des parties prenantes construite pas à pas

Première phase des travaux (2005-2007):

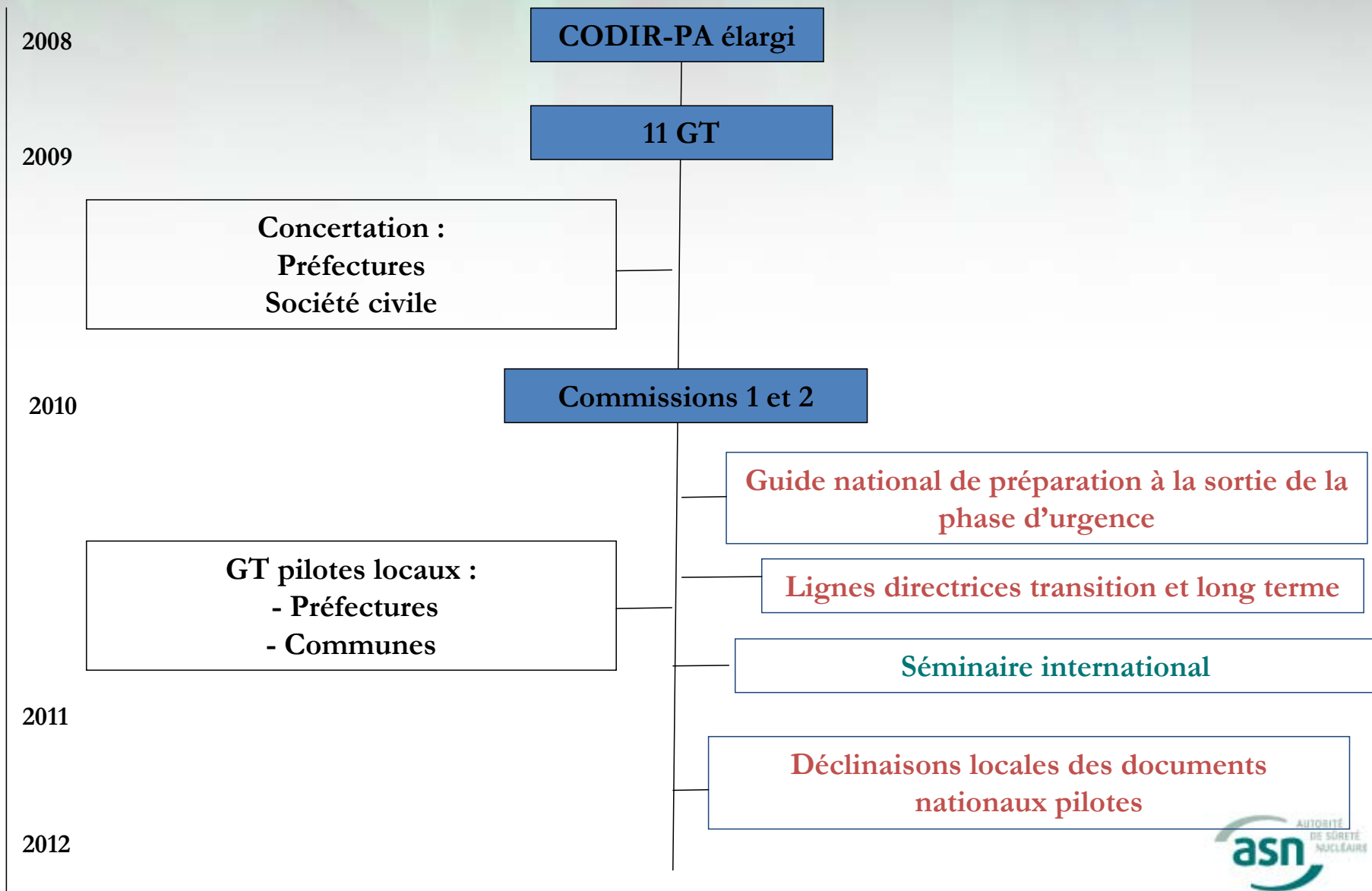
Implication progressive des parties prenantes

- **co-construction au niveau national des premiers éléments de doctrine, participation pluraliste des acteurs dans les groupes de travail thématiques**
- **consultation d'experts internationaux**
- **séminaire international en décembre 2007 avec la participation d'une quinzaine de pays**

La construction du guide de sortie de la phase d'urgence

L'implication des parties prenantes

Phase 2 des travaux du CODIRPA



La construction du guide de sortie de la phase d'urgence

L'implication des parties prenantes

Seconde phase des travaux (2008-2011)

Concertation au niveau local

**avec des préfectures et des services administratifs déconcentrés
avec des représentants de la société civile**

Co-construction tant au niveau local que national

**du guide national de sortie de la phase d'urgence et de plans locaux
en partenariat avec des préfectures, des municipalités et des parties prenantes
locales identifiées pendant la phase de concertation**

La construction du guide de sortie de la phase d'urgence

L'implication des parties prenantes

Le CODIRPA : comité directeur et groupes de travail

Objectif :

Elaboration des premiers éléments de la doctrine post-accidentelle en associant d'emblée l'ensemble des parties prenantes afin de recueillir les différents points de vue

Le comité directeur :

présidé par l'ASN, composé d'acteurs institutionnels et non institutionnels

Au début acteurs des administrations puis élargissement progressif aux exploitants, à l'ANCCLI, à des acteurs étrangers et à des associations

Les groupes de travail thématiques

(13 GT) présidés par des représentants des administrations mais ont tous associé d'emblée des membres de la société civile (élus, associatifs, représentants professionnels.....)

Au total il y a plus de 200 participants à cette démarche parmi lesquels plus de 50 représentants de la société civile

La concertation locale sur les travaux des GT

Objectifs :

- faciliter l'appropriation et la diffusion de la doctrine
- recueillir des critiques, commentaires et propositions
- rendre la doctrine plus compréhensible en bâtissant un langage commun
- la rendre plus opérationnelle en l'adaptant aux contraintes locales et aux domaines professionnels

22 réunions et débats publics organisés entre 2008 et 2010 dans différentes régions et avec différents groupes professionnels (dans 5 préfectures volontaires et auprès de la société civile)

Etude de la faisabilité et de l'acceptabilité des recommandations spécifiques au milieu agricole dans la filière laitière

Cette concertation a amené le CODIRPA à simplifier le zonage proposé (pierre angulaire de la doctrine) et les valeurs de références des indicateurs proposés pour déterminer le zonage

La construction du guide de sortie de la phase d'urgence

L'implication des parties prenantes

Une co-construction nationale de lignes directrices pour la gestion des phases de transition et de long terme

Objectif : identifier les actions et l'organisation qui devraient être mises en place au cours des semaines, mois et années qui suivent l'accident

Quoi? Quand? Où? Par qui?

Création de deux commissions pluralistes qui réexaminent la doctrine de manière chronologique

➤ **Une commission pour la phase de transition**

(les semaines ou mois qui suivent la fin des rejets)

Chargée de la rédaction du **guide de sortie de la phase d'urgence** et des **lignes directrices pour la gestion de la phase de transition**

➤ **Une commission pour la phase de long terme**

qui associe des parties prenantes nationales et locales et des experts norvégiens et biélorusses.

Chargée de la rédaction des **lignes directrices pour la gestion de la phase long terme**

Une co-construction de plans locaux de sortie de la phase d'urgence et d'une version améliorée du guide SPU

Objectifs :

- **Décliner au niveau local les recommandations du guide national de préparation à la sortie de la phase d'urgence en s'adaptant aux réalités et aux contraintes de terrain pour compléter les plans locaux (ORSEC, PPI et PCS) par une section spécifique au post accident**

- **Aboutir à une version améliorée du guide SPU**

- ✓ **Groupes de travail locaux autour des sites de Civaux, Fessenheim et Tricastin et la communauté d'agglomération du pays de Montbéliard (3 GT "préfectures" et 4 GT "communes")**

Associent des agents des préfectures pilotes et des services déconcentrés de l'Etat et des élus et autres acteurs locaux (journalistes, agriculteurs, associations de protection civile et de protection de l'environnement, chambre de commerce...)

- ✓ **"Peer Review" des recommandations du guide de sortie de la phase d'urgence menée par l'AEN**
- ✓ **Avis du GPRAD**

Les premiers enseignements (1)

Une difficulté réelle à mobiliser les citoyens sur la gestion du risque nucléaire

- Les connaissances de base sur l'accident nucléaire et les procédures de gestion de la phase d'urgence sont insuffisantes
- Une grande partie des citoyens et des acteurs locaux qui participent aux travaux le font à titre bénévole ce qui est garant de leur implication mais pas d'un engagement durable
- Les personnels des préfectures et des services déconcentrés doivent gérer de nombreux autres risques (inondations, tempêtes, grippe H1N1, etc.)

Les premiers enseignements (2)

La culture de radioprotection n'est pas partagée par l'ensemble des parties prenantes

- Les associations sont souvent les mieux documentées
- Avec les autres parties prenantes (citoyens et acteurs économiques locaux), il est nécessaire d'adapter les bases techniques de la gestion post accidentelle en utilisant un langage plus accessible et en s'appuyant sur une représentation locale des conséquences potentielles d'un accident.

Un besoin crucial de développer la culture de radioprotection dans la société

- Former les professionnels qui seraient les premiers confrontés aux demandes du public (intervenants d'urgence, professionnels de santé et de l'enseignement)
- Améliorer les connaissances en radioprotection des autres parties prenantes clés (médias, associations, citoyens)
- Développer et tester des outils de communication et d'information

Le CODIRPA : une démarche transparente

Tous les travaux du CODIRPA sont mis en ligne sur le site de l'ASN :

- **Le retour d'expérience biélorusse de la catastrophe de Tchernobyl (PAREX) qui a servi de socle fondateur à la doctrine française**
- **Les rapports des groupes de travail thématiques**
- **Le guide d'aide à la gestion des situations post accidentelles nucléaire pour le milieu agricole**
- **Les questions posées lors de la concertation et les réponses apportées par les groupes de travail**